

# Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et conventions salariales

Numéro 38 — FÉVRIER 1987

## Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 1987

Les résultats présentés ci-après, sont établis à partir des 21.000 premiers questionnaires reçus pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre de janvier 1987. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 10 salariés et plus.

- La durée hebdomadaire effective du travail est en légère baisse par rapport au trimestre précédent. Elle s'établit en moyenne à 38,90 heures pour l'ensemble des salariés (— 0,05 heure), 38,80 heures pour les employés et 38,95 heures pour les ouvriers.
- L'indice des effectifs salariés<sup>(1)</sup>, corrigé des variations saisonnières et du biais qui affecte cet indicateur montre pour l'ensemble des secteurs non agricoles une légère hausse des effectifs au cours du quatrième trimestre 1986 (+ 0,1 %). Sur l'année 1986, les effectifs augmentent de + 0,4 %.

(1) — Cette série établie conjointement avec l'INSEE à partir des résultats de l'enquête trimestrielle comprend désormais les jeunes bénéficiaires d'un stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), conformément aux définitions du Bureau International du Travail. Le nombre de jeunes bénéficiaires d'un SIVP est estimé à 70.000 au 31 décembre 1986 et à 20.000 un an auparavant.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE  
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — ☎ 45.67.55.44, poste 59.11

- Le taux de salaire horaire ouvrier progresse de 0,5% au cours du quatrième trimestre 1986, ceci porte l'augmentation annuelle depuis janvier 1986 à 3,2%.

### Évolution du taux de salaire horaire ouvrier et du SMIC.

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier <sup>(1)</sup>	Sur un an de Janvier à Janvier
TAUX DE SALAIRE HORAIRE . . . . .	1983	+ 3,1	+ 2,5	+ 1,9	+ 1,9	
	1984	+ 1,5	+ 2,0	+ 1,0	+ 1,7	83 à 84 = + 9,8
	1985	+ 1,4	+ 1,5	+ 1,4	+ 1,0	84 à 85 = + 6,4
	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,5p	85 à 86 = + 5,3
	1987					86 à 87 = + 3,2p
SMIC . . . . .	1983	+ 3,6	+ 4,1	+ 2,0	+ 2,0	
	1984	0,0	+ 4,7	0,0	+ 2,2	83 à 84 = + 12,3
	1985	+ 2,2	+ 4,6	0,0	0,0	84 à 85 = + 6,9
	1986	0,0	+ 3,4	0,0	0,0	85 à 86 = + 6,9
	1987					86 à 87 = + 3,4
(1) (n + 1).						